

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 juin 2024

### Remise du permis piéton



**Mardi 4 juin 2024, Monsieur et Madame Mosnier de la prévention Maïf ont remis le permis piéton aux élèves des classes de CE2 des écoles élémentaires Jean-Baptiste Burlot et Marx-Dormoy, en présence d'Isabelle Goninet, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire et Michel Laurent, 2<sup>e</sup> adjoint au Maire.**

Cette opération s'inscrit dans le cadre du cycle intitulé « L'Enfant Piéton ». Elle s'intègre dans la continuité d'un apprentissage qui débute en grande section avec une familiarisation à la signalétique routière et se poursuit en cours moyens (CM1 et CM2) avec une formation obligatoire du « savoir-rouler à vélo » et son « permis vélo ». Ce dispositif fait partie intégrante d'une campagne de sensibilisation mise en place à l'aide de subvention de l'État.



Chaque année se sont près de 450 élèves qui sont ainsi sensibilisés aux risques routiers et ce, depuis plus de 15 ans.